

# *Règlement de la 14ème Doublotine - Tournoi national de doubles du BMV les 28 et 29 octobre 2017*

- Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.
- Tournoi autorisé par la ligue Hauts de France de Badminton sous le N° « en cours d'autorisation »
- Tout participant doit être en règle avec la FFBA et doit être en possession de sa licence.
- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Le juge arbitre est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.
- Les dossiers d'inscriptions devront nous parvenir avant le 14/10/2017 (inclus). Ils seront traités selon l'ordre d'arrivée.
- Chaque participant inscrit au tournoi ayant déclaré « forfait » après la date de tirage au sort (21/10/2017) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale des tournois de la ligue Hauts de France de Badminton. Les droits d'engagement ne seront pas remboursés sauf avec justificatifs.
- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs autorisés à jouer en senior dans les classements P, D, et R6/R5. Le tournoi n'est pas ouvert aux catégories benjamins et inférieures.
- Les tableaux disputés seront le double homme, double dame le samedi et le double mixte le dimanche.
- Tous les tableaux seront disputés en poules avec 2 sortants, suivis d'une phase d'élimination directe. Le comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec le juge arbitre, de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux, regrouper ou supprimer les tableaux en fonction du nombre d'inscrits.
- Pour toutes les séries, le nombre de tableau sera limité à 2.
- Les séries ouvertes sont : P12/D9 – D8/D7 – R6/R5
- Les volants étant à la charge des joueurs, ceux-ci fourniront à part égale les volants nécessaires au déroulement du match. En cas de litige, le volant Carlton GT1 sera le volant officiel. A ce titre, il sera prioritaire en cas de désaccord entre 2 joueurs sur le choix du volant pour leur match. (il sera en vente dans la salle)
- Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches, par conséquent les horaires des matches sont donnés à titre indicatif.
- Les matches peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions).
- Tout participant devra se faire pointer à son arrivée, chaque jour de la compétition.
- Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition, quelle que soit la raison et la durée, devra en informer la table de marque et le juge arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs il devra revenir 1 heure avant l'horaire prévisionnel de son match.
- Le temps de repos entre deux matches sera de 20 minutes.
- Les joueurs disposent d'un temps dit « d'échauffement » de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs devront tester leurs volants.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain.
- Passé un délai de cinq minutes, tout joueur non présent sur le terrain se verra déclaré « forfait ».
- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre et les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
- Les matches seront auto arbitrés jusqu'aux phases finales où un arbitre (ou faisant office) et éventuellement des juges de lignes seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
- Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
- Toute personne en possession d'une ordonnance médicale devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.
- L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement Médical du Guide du Badminton).
- En cas de problème, les secours sont assurés par le Samu ou les pompiers.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.